

**EXPERT
COMPTABLE**

Valentine de Béjarry
47 avenue Félix Faure
75015 Paris

**COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

SLG — Arnaud Bernard
10 rue Pergolèse
75116 Paris



COMPTES
2023

La Fonda
fabrique
associative



Expertise comptable & Commissariat aux comptes

Arnaud BERNARD – Marion BOLZE – Adrien MOLEND – Damien VALLEE

FONDA

12 avenue du Général de Gaulle

94300 Vincennes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 12 2023

Aux membres de l'association

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FONDA relatifs à l'exercice clos le 31 12 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association FONDA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Signé électroniquement le 04/04/2024 par
ARNAUD BERNARD



Fait à PARIS, le 03 avril 2024
Le Commissaire aux comptes
SLG EXPERTISE représenté par
Arnaud BERNARD

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Expertise comptable & Commissariat aux comptes

Arnaud BERNARD – Marion BOLZE – Adrien MOLEND – Damien VALLEE

FONDA

Siège social : 12 avenue du Général de Gaulle
94300 Vincennes

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à PARIS, le 03 avril 2024

Le Commissaire aux comptes

SLG EXPERTISE, représenté par

Signé électroniquement le 03/04/2024 par
ARNAUD BERNARD

 Signed with
universign

Arnaud BERNARD



Rapport du trésorier Exercice 2023

Objet social de la Fonda

Reconnue d'utilité publique, l'association valorise la contribution essentielle du fait associatif au progrès de la société.

Pour qu'ils jouent pleinement leur rôle, la Fonda accompagne et outille les responsables associatifs et leurs partenaires dans leurs réflexions prospectives et stratégiques.

La Fonda éclaire et outille les coopérations entre acteurs de l'intérêt général. Elle en valorise aussi les effets bénéfiques pour la démocratie, la société et la planète, sans oublier l'économie.

Ainsi, c'est à la Fonda que l'amendement Coluche, qui a créé la réduction d'impôt liée aux dons aux associations, a été rédigé, et que le Mouvement associatif et le Haut-conseil à la vie associative ont été préfigurés.

Nature et périmètre des activités de la Fonda

Outre l'animation de sa communauté, les principales activités de la Fonda sont les suivantes :

- la conduite d'études et expérimentations et l'animation de projets pluri acteurs ;
- l'animation de débats prospectifs, d'ateliers et de formations ;
- la transmission de la connaissance par la revue La Tribune Fonda et le centre de ressources associé ;
- de nombreuses interventions et accompagnements.

Moyens mis en œuvre

La Fonda mobilise avant tout des **richesses humaines**. Les engagements budgétaires sont au service des missions de l'association et des femmes et des hommes qui participent à l'accomplissement de ses activités. Merci à eux !

En 2023, cette richesse est constituée de :

- **bénévoles** (en 2023, plus de cent-vingt personnes ont travaillé bénévolement pour l'équivalent d'1,4 temps plein – 2494,5 h) soit une augmentation de 11% par rapport à 2022
- **salariées** (en 2023, 9 personnes ont travaillé à la Fonda pour 6,7 équivalents temps plein – 12079,68 h indemnisées). Ce volume de travail réalisé par les salariés est en augmentation par rapport 2022 (+21%)
- **stagiaire** (en 2023, 1 personne a fait un stage de 0,5 équivalent temps plein – 868 h indemnisées)

Ainsi, la masse salariale et les impôts et taxes assimilés représentent en 2023 plus de 73% des charges (contre 69% en 2022 et 58% en 2021), avec une évolution de 4,3% de cette masse entre 2022 et 2023.

La Fonda mobilise également **des moyens matériels** : un local, du mobilier, l'équipement informatique et bureautique et les fournitures de bureau nécessaires à son fonctionnement. La Fonda a été informée par l'Unhaj, qui lui loue ses locaux, avoir des projets de travaux importants ou de vente en 2024.

La Fonda recourt à des **services extérieurs** : hébergement et maintenance du site, graphisme et impression des publications, contrôles des comptes et gestion des ressources humaines... Ponctuellement, la Fonda a recours à des prestataires externes pour l'épauler dans la conduite d'études ou de missions d'accompagnement.

Pour mener à bien ses activités et assurer sa pérennité, la Fonda mobilise différents **types de produits** :

- des recettes d'activités (ventes de jeux ou d'ouvrages, billetterie, prestations de service, droits d'auteur) ;
- des subventions publiques (Europe, Etat et collectivité locale) ;
- des contributions financières privées ;
- des cotisations sans contrepartie, des dons et du mécénat ;
- des contributions volontaires en nature (bénévolat, dons en nature, fourniture gratuite de services et mises à disposition de salles).

A noter la mise en place en 2023 d'une licence de marque concernant les activités de conseil.

Gestion financière et nouveau plan comptable associatif

La gestion financière de l'association fait l'objet d'un suivi constant du Bureau et de l'équipe salariée, avec l'appui de l'expert-comptable Valentine de Béjarry. Un contrôle des écritures et des situations trimestrielles a été établi au fil de l'année. Les comptes ont ensuite été finalisés au 31 décembre 2023, puis audités par notre Commissaire aux comptes, Arnaud BERNARD qui a repris la gestion de notre dossier suite au départ à la retraite de Marion Bolze, et de son équipe.

Rappel incidence de la crise sanitaire

En termes de trésorerie, la Fonda avait eu recours à un Prêt garanti par l'Etat, accordé par le Crédit coopératif pour un montant de 31 000 € en avril 2020. L'amortissement de l'emprunt a commencé en juillet 2022, et est toujours en cours. Le montant restant à rembourser au 31 décembre 2023 se porte à 19 530€.

Mouvement dans l'équipe permanente

Nous avons accueilli cette année 3 nouveaux salarié(e)s en CDI :

Diane Bonifas « Assistante de direction » le 20/03/2023 ;

Guillement Martin « Chargée de communication numérique » le 01/09/2023 à temps partiel ;

Quentin Vaissaire « Chargé de mission Do Tank » le 01/09/2023.

Nous avons également accueilli une stagiaire, Margot Krebs, pour une durée de 6 mois du 09/02/23 au 09/08/23.

Il y a eu le départ d'Agathe Thiebeaux le 08/09/23 qui était en contrat d'apprentissage pendant un an.

Ceci exposé, il me revient, en qualité de trésorier, de vous présenter les comptes clos au 31 décembre 2023.

Valorisation des contributions volontaires

Comme les années précédentes, les contributions volontaires dont la Fonda a bénéficié ont été évaluées. Cette valorisation comptable est essentielle pour donner une image fidèle de l'ensemble des ressources mobilisées sur le projet de la Fonda, fussent-elles non-matérielles. La valorisation des apports en nature est centrale dans le modèle économique de la Fonda.

Cette année, la valorisation des apports en nature est en augmentation par rapport à 2022.

Le total des contributions volontaires en nature se porte à 176 319 € (contre 139 128 € en 2022).

Conformément au principe de gestion désintéressée, le temps passé par les responsables bénévoles dans leurs fonctions électives n'est pas valorisé. En revanche ont été valorisés :

- Les heures de travail fournies gratuitement à la Fonda par des bénévoles pour des missions internes à l'association (secrétariat de rédaction de *la Tribune Fonda*, comités éditoriaux, groupes de travail ...) ;
- Les heures de travail fournies gratuitement à la Fonda par des experts dans le cadre des travaux ou rencontres débats, ou la rédaction d'articles ;
- Le temps passé par les bénévoles dans les représentations extérieures non rémunérées ;
- Le temps passé par les bénévoles pour des interventions externes non rémunérées ;
- Le mécénat de compétences ou prestations en nature dont la Fonda a bénéficié ;
- Le coût estimé des salles mises à disposition gratuitement pour l'organisation des événements et réunions.

Pour l'année 2023, les apports en nature sont évalués comme suit :

- **Le bénévolat** représente **2 494,5 h** valorisé à **152 164,5 €**. L'heure de travail bénévole est valorisée au coût horaire chargé du plus haut salaire de l'association, soit 61 €. L'augmentation du bénévolat par rapport à 2022 est due aux journées d'études, aux GT prospective, et aux prestations en nature.
- **Les prestations en nature** sont valorisées à hauteur de **10 204€**. L'augmentation est due au fait qu'il n'y en avait pas en 2022.
- **Les mises à disposition de salles** sont valorisées à hauteur de **13 950 €**. L'augmentation est due aux mises à disposition de salles pour les journées d'études, et GT prospective.

Un récapitulatif détaillé est disponible sur demande.

Information complémentaire : la vie statutaire de l'association en 2023, c'est 4 réunions du CA, 1 séminaire des administrateurs, 8 réunions du bureau et une assemblée générale ordinaire : soit 492 heures de bénévolat cumulées, sans compter le temps de préparation.

C'est toujours l'occasion de rappeler, à vous tous, de bien consigner vos volumes horaires de bénévolat au sein de La Fonda, afin de traduire au mieux la force de votre engagement dans les missions de notre association.

Le compte de résultat

La situation au 31/12/2023 fait apparaître un excédent d'exploitation de 28 655,49 € (contre 31 395,52 € en 2022).

Les charges

Le total des charges d'exploitation au 31 décembre 2023 est de 559 315,18 € (contre 563 051 € en 2022).

A noter :

- une suppression de la ligne « accompagnement programme de travail » amenant une diminution de 33,8k€ correspondant aux prestations de conseil sous-traitées en 2022.
- une augmentation de 4k€ des « frais de colloques et séminaires » correspondant à l'organisation des 2 journées d'études liées à l'exercice de prospective.

- une augmentation des frais de déplacement et de missions correspondant aux diverses interventions sur les sites des expérimentations (Morlaix et Mulhouse).
- une légère hausse de la masse salariale de 4,3%.

Les achats

Le total des achats est en diminution par rapport à 2022. Il se porte à 16 651 € (contre 54 085 € en 2022). Les frais d'impression du Guide méthodologique du Faire ensemble engagés en 2022 n'ont pas été renouvelés en 2023. Rappelons ici la suppression de la ligne « accompagnement programme de travail » déjà mentionnée ci-dessus, due à la fin des contrats sous-traités. Désormais, les missions ne sont plus sous-traitées, mais peuvent faire l'objet d'une licence de marque, pour laquelle la Fonda perçoit 10 % du chiffre d'affaires HT du licencié.

Les services extérieurs

Le total des services extérieurs est en augmentation par rapport à 2022. Il se porte à 118 433 € (contre 101 359 € en 2022). Cette augmentation s'explique principalement par :

- Plus de frais pour les événements, dont les 2 journées d'études ;
- Plus de frais de déplacements et de missions pour les expérimentations ;
- Prise en charge des frais de réception pour l'exercice de prospective et les séminaires internes.

La masse salariale

Le total de la masse salariale est en hausse par rapport à 2022. Il se porte à 396 466 € (contre 380 077 € en 2022 et 338 907 € en 2021). Cette augmentation s'explique principalement par :

- L'arrivée en cours d'année de 3 nouveaux salariés en CDI ;
- La promotion de deux salariées, assortie d'une revalorisation salariale ;
- Diverses primes d'ancienneté, et la revalorisation annuelle du point prévue par la convention collective de la branche ECLAT gérée par Hexopée ;
- La meilleure prise en charge des abonnements aux transports en commun et des titres restaurant, pour essayer de compenser l'inflation.

Impôts et taxes

Le total des impôts et taxes est en baisse par rapport à 2022. Il se porte à 11 319 € (contre 12 815 € en 2022).

Les dotations aux amortissements et provisions

Ce poste est en baisse. Il se porte à 9 344 € (contre 9 934 € en 2022). Cette diminution est due à la sortie des amortissements de certaines immobilisations incorporelles, partiellement compensée par une dotation aux provisions pour risque de 5000 €. En effet, l'Unhaj, propriétaire des bureaux qu'occupe la Fonda, envisage différents scénarios pour l'avenir de son patrimoine immobilier (rénovation énergétique lourde ou vente) pouvant amener la Fonda à devoir quitter les lieux en 2024.

Les charges financières

Ce poste est faible avec un montant de 304 € correspondant aux intérêts de l'emprunt dit PGE contracté auprès du Crédit coopératif.

Les autres charges

Les autres charges sont en augmentation. Elles s'élèvent à 6 798 € (contre 4 351 € en 2022). Elles comprennent les cotisations versées à différentes organisations (ADAJEP, Institut IDEAS, AAPPV, Comité21, Pôle Ressources, AVISE, France Bénévolat, AFF, le Fonjep, Le Mouvement Associatif, Hexopée et ALLISS), ainsi que les licences informatiques (Sage/ciel compta, Adobe, SendInBlue, Wooclap, Buffer anciennement Hoosuite).

La hausse par rapport à 2022 est principalement liée à une augmentation du montant de certaines cotisations ou aux versements à de nouveaux organismes (Le Mouvement associatif, Hexopée, Institut IDEAS, Pôle Ressources).

Les engagements à réaliser sur subvention (ou fonds dédiés)

Il n'y a pas de fonds dédiés au 31/12/2023.

Les produits

Le total des produits au 31 décembre 2023 est de 587 971 € (contre 594 446 € en 2022).

Les produits sont donc en baisse de 6 475 € par rapport à 2022. Cette baisse est principalement imputable à la baisse des ventes de produits, et des interventions -1,1% entre 2023 et 2022.

Le total des produits est intégralement constitué de produits d'exploitation.

La production vendue

Le total des recettes d'activité est en baisse par rapport à 2022. Il se porte à 58 556 € (contre 97 210 € en 2022).

Cette baisse est principalement due à la fin de contrats sous-traités (ADAPEI 23, Entraide protestante, Centres sociaux de Villeurbanne), entraînant la diminution des prestations vendues (42 620 € en 2023 contre 74 770 € en 2022). Sans ces contrats sous-traités, les prestations directement réalisées par la Fonda se portaient à 33 330 € en 2022. Aussi, peut-on noter qu'en 2023 les prestations directement réalisées par la Fonda ont rapporté presque 10 k€ de plus qu'en 2022.

Les redevances perçues pour la licence de marque accordée à Marius Studio ont rapporté à la Fonda 850 € en 2023, année de test de la nouvelle formule pour transmettre les méthodes et les outils du Faire ensemble. A noter que la majorité de ces recettes d'activité sont liées à nos programmes d'actions et n'entre donc pas dans le cadre d'activités lucratives (plafond 73 518 €).

Les ventes au n° de la *Tribune fonda* sont en légère baisse par rapport à 2022, à cela s'ajoutent les ventes du guide méthodologique du Faire ensemble, et les ventes du jeu Faire ensemble 2030.

Les subventions publiques

Le total des subventions publiques est en « forte » hausse par rapport à 2022. Il se porte à 279 626 € (contre 166 987 € en 2022). Cette hausse s'explique par :

- subvention de la CNAF (+40 k€ en 2023) ;
- subvention du CGDD (+22 k€ en 2023) ;
- subvention de la CAF68 (+10k€ en 2023) ;
- subvention de l'ANCT (+50 k€ en 2023).

Nous constatons aussi une diminution de la subvention de la Fonjep-DJEPVA de 7k€, et la fin de l'aide à l'embauche de jeunes alternants, entraînant une diminution de 2,6 k€.

Les financements privés

Le total des financements privés est en baisse par rapport à 2023. Il se porte à 110 000€ (contre 120 000 € en 2022), soit une baisse de 8,4%. Ce qui est dû à la baisse de la subvention de la Caisse des Dépôts Banque des Territoires de -10 k€.

Les cotisations

Le total des cotisations est en baisse par rapport à 2022. Il se porte à 63 010 € (contre 74 385 € en 2022).

Les cotisations des membres individuels et des partenaires associés ont baissé.

Les dons et le mécénat

Le total des dons et mécénat est en diminution par rapport à 2022. Il se porte à 74 443 € (contre 101 262 € en 2022). Cette baisse s'explique d'une part, par la baisse de certains mécénats (Fondation Crédit Coopératif

- 13k€ ; Fondation KPMG -10k€), et d'autre part par la diminution des dons manuels (-6,5k€), malgré l'arrivée parmi les partenaires de l'exercice de prospective de Co Conseil en 2023 avec un don de 8k€ en numéraire, assorti d'un mécénat de compétence.

Les reprises sur provisions

Pas de reprise de provision en 2023.

Les reports de ressources

Pas de report de ressources à signaler en 2023.

Les produits financiers

Les produits financiers sont en hausse. Ils s'élèvent à 1 962 € (contre 1 096 € en 2022). Ils correspondent principalement aux intérêts perçus sur les livrets d'épargne (Livret A et Livret associatif détenus au Crédit coopératif). Ces produits financiers montrent également que nous avons connu moins de tensions de trésorerie.

Les produits exceptionnels

+366€ indemnités assurance.

Le bilan

Son total net en hausse par rapport à 2022. Au 31 décembre 2023, il s'établit à 260 283 € (contre 234 648 € en 2022).

L'actif

L'actif comprend tous les biens et droits que possède la Fonda. Il distingue :

- l'actif immobilisé (matériel, site internet, etc.)
- l'actif circulant (stocks, créances, solde bancaire créditeur, etc.).

La valeur nette de l'actif immobilisé s'élève à 11 426€ (contre 7 199 € en 2022).

La valeur nette de l'actif réalisable et circulant s'élève à 248 857 € (contre 227 449 € en 2022). Elle est principalement constituée de créances et de la trésorerie disponible sur nos comptes en banque.

Le montant de l'actif réalisable est de 5 981 € (contre 10 204 € en 2022). Il correspond au stock d'ouvrages (Tribune fonda, jeux de cartes « Faire ensemble 2030 » et guides méthodologiques).

Le passif

Le passif est constitué des ressources et des dettes de la Fonda : les fonds propres (passif immobilisé) et les dettes (passif circulant).

Les fonds propres de la Fonda sont en hausse du fait du résultat excédentaire de l'exercice 2022. Ils se portent à 166 490 € (contre 137 835 € 2022).

Le total des dettes de la Fonda est en baisse par rapport à 2022 et s'élève à 93 793 € (contre 96 813 € en 2022). A signaler pour rappel, un emprunt dit PGE contracté en avril 2020 pour un montant de 31 000 €, dont le remboursement a démarré en juillet 2022 et est toujours en cours.

Le montant des provisions pour risques et charges s'élève à 13 000 €, et correspond aux provisions pour indemnités de fin de carrière de notre assistante de gestion pour 8000 €, et de 5000€ pour un éventuel déménagement.

Pour conclure

Nous observons en 2023 une augmentation significative des subventions publiques, liée principalement à de nouvelles subventions (CNAF ; CAF68 et ANCT), et à une augmentation (CGDD).

Dans le même temps, nous constatons la baisse de la dotation d'un de nos contributeurs privés (CDC).

Aussi, la maîtrise des charges et surtout l'augmentation de recettes d'activités (prestations, publications...), s'inscrivant dans les orientations de notre modèle économique fixées par le CA en 2019, font que La Fonda pour la cinquième année consécutive, est excédentaire.

C'est le résultat d'une équipe engagée (bénévoles, salariés, donateurs/contributeurs privés et publics).

C'est aussi le fruit d'une expertise reconnue qui participe au rayonnement de La Fonda, et augmente la notoriété de la marque « La Fonda ».

Je tiens déjà à remercier ceux parmi vous qui vont nous soutenir dans cette ambition, ou faire connaître La Fonda afin de renforcer encore sa capacité à agir avec de nouvelles ressources indispensables pour la mise en œuvre de notre projet stratégique. Vous êtes nos meilleurs ambassadeurs !

Je tiens aussi à remercier toute l'équipe, et en particulier pour cette partie budgétaire, Charlotte et Myriam pour le travail réalisé, la qualité d'anticipation dans l'engagement de nos budgets, et le suivi de nos ressources. Chacun aura pu apprécier la qualité et la quantité des actions réalisées en 2023 avec une maîtrise exemplaire de nos charges, et un engagement sans faille pour trouver de nouveaux produits.

De façon plus formelle, je propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat d'exploitation au report à nouveau, ce qui permet d'augmenter nos fonds propres et de répondre au besoin de fonds de roulement nécessaire à la bonne santé financière de notre association.

Merci à toutes et tous.

Alain Legrand, Trésorier

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

ACTIF	BILAN AU 31/12/2023			BILAN AU 31/12/2022	PASSIF	BILAN AU 31/12/2023	BILAN AU 31/12/2022
	valeurs brutes	amort. & provisions	valeurs nettes				
Actif immobilisé					Fonds propres		
Immobilisations incorporelles	78 559,19 €	78 433,30 €	125,89 €	980,89 €	Fonds associatifs	130 000,00 €	130 000,00 €
Immobilisations corporelles	32 138,77 €	24 787,07 €	7 351,70 €	4 769,64 €	Report à nouveau	7 835,00 €	23 560,52 €
Immobilisations financières	7 747,64 €	3 799,22 €	3 948,42 €	1 448,42 €	Résultat de l'exercice	28 655,49 €	31 395,52 €
					Subvention d'investissement	- €	- €
TOTAL IMMOBILISATIONS	118 445,60 €	107 019,59 €	11 426,01 €	7 198,95 €	TOTAL DES FONDS PROPRES	166 490,49 €	137 835,00 €
Actif réalisable					Provisions pour Risques et Charges		
Stocks d'ouvrages	5 981,26 €		5 981,26 €	10 203,93 €	Provision pour risques et charges	13 000,00 €	6 800,00 €
					Fonds dédiés sur subventions	- €	- €
Actif circulant					Dettes		
Créances membres et partenaires	10 436,89 €	- €	10 436,89 €	44 602,53 €	Emprunts et dettes auprès etab. de crédit	19 529,69 €	27 242,29 €
Autres créances	2 981,60 €		2 981,60 €	7 582,00 €	Fournisseurs et comptes rattachés	13 927,81 €	12 437,19 €
Disponibilités comptes sur Livret	78 650,87 €		78 650,87 €	77 388,83 €	Dettes fiscales et sociales	46 396,25 €	49 434,39 €
Disponibilités (autre que caisse)	147 206,20 €		147 206,20 €	85 352,36 €	Autres Dettes	898,92 €	898,92 €
Caisse	153,97 €		153,97 €	214,06 €			
Charges constatées d'avance	3 446,36 €		3 446,36 €	2 105,13 €	Produits constatés d'avance	40,00 €	- €
TOTAL ACTIF REALISABLE ET CIRCULANT	248 857,15 €	- €	248 857,15 €	227 448,84 €	TOTAL DES DETTES	93 792,67 €	96 812,79 €
TOTAL GENERAL ACTIF	367 302,75 €	107 019,59 €	260 283,16 €	234 647,79 €	TOTAL GENERAL PASSIF	260 283,16 €	234 647,79 €

COMPTE DE RESULTAT DU 01 JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023

CHARGES	31/12/2023	31/12/2022	PRODUITS	31/12/2023	31/12/2022
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats	13 521,07 €	18 124,70 €			
Autres Achats	3 130,04 €	35 960,63 €	Production vendue	58 555,61 €	97 210,33 €
Services extérieurs	63 811,26 €	56 993,95 €	Subventions publiques	279 626,36 €	166 987,64 €
Autres services extérieurs	54 621,84 €	44 365,58 €	Subvention privées	110 000,00 €	120 000,00 €
Impôts et taxes	11 318,79 €	12 814,95 €	Cotisations	63 010,00 €	74 385,00 €
Rémunération du personnel	289 029,31 €	271 241,71 €	Dons Mécénat Souscriptions	74 443,18 €	101 262,54 €
Charges sociales	107 436,59 €	108 835,30 €	Reprise provisions sur charges	- €	33 500,00 €
Dotation aux amortissements	9 344,27 €	9 836,69 €	Autres produits gestion courante	6,97 €	5,04 €
Dotation aux provisions	- €	- €	Transferts de Charges	- €	- €
Autres charges	6 798,25 €	4 350,73 €	Report de ressources	- €	- €
Engagements à réaliser sur subvention	- €	- €	Produits financiers	1 962,42 €	1 096,08 €
Charges financières	303,76 €	526,87 €			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	559 315,18 €	563 051,11 €	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	587 604,54 €	594 446,63 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	- €	PRODUITS EXCEPTIONNELS	366,13 €	- €
TOTAL DES CHARGES	559 315,18 €	563 051,11 €	TOTAL DES PRODUITS	587 970,67 €	594 446,63 €
EXCEDENT D'EXPLOITATION	28 655,49 €	31 395,52 €	INSUFFISANCE D'EXPLOITATION		
TOTAL GENERAL	587 970,67 €	594 446,63 €	TOTAL GENERAL	587 970,67 €	594 446,63 €
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Secours en nature	- €	- €	Bénévolat	152 164,50 €	137 128,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et services	24 154,00 €	2 000,00 €	Prestation en nature	24 154,00 €	2 000,00 €
Personnel bénévole	152 164,50 €	137 128,00 €	Dons en Nature	- €	- €
TOTAL	176 318,50 €	139 128,00 €	TOTAL	176 318,50 €	139 128,00 €

Immobilisations

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations, acquisitions, créations	Diminutions, cessions, rebuts	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de Prospection	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Logiciels informatiques	2 031,73 €	0,00 €	0,00 €	2 031,73 €
Site internet	71 668,50 €	0,00 €	0,00 €	71 668,50 €
Logo	4 858,96 €	0,00 €	0,00 €	4 858,96 €
Immobilisations incorporelles en cours	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total I	78 559,19 €	0,00 €	0,00 €	78 559,19 €
Immobilisations corporelles				
Installations et agencements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Matériel de bureau & Informatiques	20 998,59 €	4 871,33 €	7 758,00 €	18 111,92 €
Mobilier de bureau	14 026,85 €	0,00 €	0,00 €	14 026,85 €
Total II	35 025,44 €	4 871,33 €	7 758,00 €	32 138,77 €
Immobilisations financières				
Titres de participation	1 418,64 €	2 500,00 €	0,00 €	3 918,64 €
Dépôt de garantie loyer	3 829,00 €	0,00 €	0,00 €	3 829,00 €
Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total III	5 247,64 €	2 500,00 €	0,00 €	7 747,64 €
Total Général	118 832,27 €	7 371,33 €	7 758,00 €	118 445,60 €



Variation des amortissements

	Montant de l'amortissement en début de l'exercice	Augmentation, dotation de l'exercice	Diminution : amortissements afférents aux sorties	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de Prospection	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Logiciels informatiques	2 031,73 €	0,00 €	0,00 €	2 031,73 €
Site Internet	70 687,61 €	855,00 €	0,00 €	71 542,61 €
Logo	4 858,96 €	0,00 €	0,00 €	4 858,96 €
Total I	77 578,30 €	855,00 €	0,00 €	78 433,30 €
Immobilisations corporelles				
Installations et agencements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Matériel de bureau & Informatiques	16 228,95 €	2 289,27 €	7 758,00 €	10 760,22 €
Mobilier de bureau	14 026,85 €	0,00 €	0,00 €	14 026,85 €
Total II	30 255,80 €	2 289,27 €	7 758,00 €	24 787,07 €
Total Général	107 834,10 €	3 144,27 €	7 758,00 €	103 220,37 €



Variation des provisions

	Montant au début de l'exercice	Augmentation, dotation de l'exercice	Diminution, reprise sur l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	- €	- €	- €	- €
Provisions pour charges d'exploitation	6 800,00 €	6 200,00 €	- €	13 000,00 €
Total I	6 800,00 €	- €	- €	13 000,00 €
		6 200,00 €		
Provisions pour dépréciation				
Provisions sur titres de participation	168,22 €	- €	- €	168,22 €
Provisions pour dépréciation clients	- €	- €	- €	- €
Provisions pour dépréciation dépôts & caut	3 631,00 €	- €	- €	3 631,00 €
Total II	3 799,22 €	- €	- €	3 799,22 €
Total Général	10 599,22 €	- €	- €	16 799,22 €



Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif Circulant			
Fournisseurs (avances et acomptes versés)	1 798,76 €	1 798,76 €	
Créances membres et Partenaires et comptes rattachés	10 436,89 €	10 436,89 €	
Personnel et comptes rattachés	- €	- €	
Organismes sociaux et comptes rattachés	- €	- €	
Etat et autres collectivités publiques	581,22 €	581,22 €	
Débiteurs divers	601,62 €	601,62 €	
Charges constatées d'avance	3 446,36 €	3 446,36 €	- €
Total I	16 864,85 €	16 864,85 €	- €
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	- €		
Montant des rembours. Obtenus en cours d'exercice	- €		
Prêts et avances consentis aux associés	- €		

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et cinq ans au plus	A plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	19 529,69 €	7 769,07 €	11 760,62 €	
Emprunts et dettes financières diverses	- €	- €		
Fournisseurs et comptes rattachés	13 927,81 €	13 928,00 €		
Personnel et comptes rattachés	11 800,00 €	11 800,00 €		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 827,59 €	27 827,59 €		
Etat et autres collectivités publiques	6 768,66 €	6 768,66 €		
Dettes sur immobilisations	- €	- €		
Autres dettes	898,92 €	898,92 €		
Produits constatés d'avance	40,00 €	40,00 €	- €	- €
Total I	80 792,67 €	69 032,24 €	11 760,62 €	- €
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	- €			
Prêts et avances consentis aux associés	- €			



Fonds dédiés

Nature	Montants initiaux	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisations en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur les ressources affectés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Fonds reçus reportés sur années ultérieures					
▣ Autres activités ou Etudes					
FCSF	- €	- €	- €		- €
CAF76	- €	- €	- €		- €
Total	- €	- €	- €	- €	- €

Produits	Bilan au 31/12/2023	Bilan au 31/12/2022
Produits d'exploitation		
Production vendue		
Abonnements tribune	6 131,15 €	6 258,43 €
Ventes publication(s)	1 653,53 €	2 320,23 €
Fonda 30 ans	- €	- €
Jeux de cartes	2 407,05 €	4 416,32 €
Livre " Le Léviathan "	15,00 €	15,00 €
Livre " Oser l'intérêt général "	13,88 €	19,77 €
Guide méthodologique	1 670,00 €	4 519,58 €
Travaux / Colloques (Pt Déj, Séminaires...)	3 675,00 €	4 591,00 €
Interventions	42 620,00 €	74 770,00 €
Produits des activités annexes	- €	- €
Droits d'Auteur	400,00 €	300,00 €
Total	58 555,61 €	97 210,33 €
Subventions publiques		
FSE	- €	- €
CNAF	40 000,00 €	- €
CR IDF Emploi Tremplin	- €	- €
Fonjep DJEPVA	14 214,00 €	7 107,00 €
FONJEP RECHERCHE	- €	14 214,00 €
DJEPVA - CPO	60 000,00 €	60 000,00 €
DJEPVA FDVA Formation	- €	5 000,00 €
PESISS	50 000,00 €	50 000,00 €
INJEP	- €	- €
CGDD	30 000,00 €	8 000,00 €
DRIEE	- €	- €
AIDE EMBAUCHE JEUNES	5 333,36 €	2 666,64 €
Mairie de Paris	10 000,00 €	10 000,00 €
C.A.F. 68	10 079,00 €	- €
F.S.D.P. Ministère de la Culture	- €	- €
ANCT Ministère de l'intérieur	50 000,00 €	- €
CCMSA	10 000,00 €	10 000,00 €
Total	279 626,36 €	166 987,64 €
Subventions privées		
CDC	20 000,00 €	30 000,00 €
CRPVE subv°	- €	- €
Chorum	- €	- €
Fondation de France	50 000,00 €	50 000,00 €
Partenariat MACIF ADES	40 000,00 €	40 000,00 €
Cress NA	- €	- €
Total	110 000,00 €	120 000,00 €
Cotisations		
Cotisations Membres	8 740,00 €	11 685,00 €
Contributions Partenaires Associés	54 270,00 €	62 700,00 €
Total	63 010,00 €	74 385,00 €
Autres produits		
Fondation SNCF - Mécénat	40 000,00 €	40 000,00 €
Fondation CREDIT COOPERATIF - Mécénat	22 000,00 €	35 000,00 €
Fondation Schneider Electric - Mécénat	- €	- €
La France s'engage - Mécénat	- €	- €
Mécénat Fond° KPMG	- €	10 000,00 €
Mécénat Co Conseil	8 000,00 €	- €
Remboursement frais	2 337,68 €	3 466,44 €
Souscription Guide Méthodologique	- €	5 000,00 €
Redev. Pour concession brevet licence	850,00 €	- €
Dons divers	1 255,50 €	7 796,10 €
Produits divers de gestion courante	6,97 €	5,04 €
Total	74 450,15 €	101 267,58 €
Reprises sur provision		
Reprises sur prov.pour risques et charges	- €	33 500,00 €
Total	- €	33 500,00 €
Reports de ressources sur subventions		
CAF 76	- €	- €
FCSF	- €	- €
Total	- €	- €
Transferts de charges		
Transfert charges d'exploitation	- €	- €
Total	- €	- €
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	585 642,12 €	593 350,55 €
Produits financiers		
Produits de participations	- €	- €
Autres produits financiers	1 962,42 €	1 096,08 €
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 962,42 €	1 096,08 €
Produits exceptionnels		
Reprise provision pour investissement	- €	- €
Reprise provision créances douteuses	- €	- €
Produits des cessions d'éléments d'actifs	- €	- €
Autres prod. exceptionnels sur op. gest.	366,13 €	- €
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	366,13 €	- €
TOTAL des produits	587 970,67 €	594 446,63 €

2 328,55 €

- €

Détails des charges

Charges	Bilan au 31/12/2023	Bilan au 31/12/2022
Achats		
Impressions jeux de cartes et Tribune	6 380,00 €	17 461,85 €
Honoraires graphiste	1 200,00 €	1 200,00 €
Impressions divers	1 718,40 €	- €
Variation de stock	4 222,67 €	537,15 €
Total	13 521,07 €	18 124,70 €
Autres achats		
Accompagnement programme de travail	- €	33 890,00 €
Fournitures d'entretien	- €	- €
Fournitures de bureau et informatiques	3 130,04 €	2 070,63 €
Total	3 130,04 €	35 960,63 €
Services extérieurs		
Site internet	4 382,31 €	4 270,64 €
Location bureaux + charges locatives	28 000,00 €	28 000,00 €
Locations salle de réunion	535,50 €	- €
Location matériel	4 746,25 €	4 572,35 €
Maintenance du Matériel	7 045,84 €	5 950,96 €
Assurances	1 492,26 €	1 083,97 €
Etudes et recherches	- €	- €
Documentation	346,90 €	273,89 €
Frais de colloques et séminaires	17 262,20 €	12 842,14 €
Total	63 811,26 €	56 993,95 €
Autres services extérieurs		
Frais de déménagement	- €	- €
Honoraires	23 895,60 €	22 797,60 €
Frais actes et contentieux	- €	- €
Publicité Relations Publiques	1 108,00 €	2 072,27 €
Catalogues et imprimés	- €	- €
Publication	- €	- €
Déplacements, missions et réceptions	20 993,61 €	11 501,77 €
Frais postaux et de télécommunications et coursiers	4 664,34 €	6 199,98 €
Téléphonie et internet	2 248,87 €	- €
Frais bancaires	1 711,42 €	1 793,96 €
Frais de recrutement de personnel	- €	- €
Divers	- €	- €
Total	54 621,84 €	44 365,58 €
Impôts taxes et versements assimilés		
Taxe sur les salaires	5 537,84 €	7 094,94 €
Formation	5 780,95 €	5 654,01 €
Autres (Droits enregistrements...)	- €	66,00 €
Total	11 318,79 €	12 814,95 €
Salaires et traitements		
Salaires	269 080,55 €	260 697,33 €
Congés payés	2 100,00 €	1 800,00 €
Primes et Gratifications	9 000,00 €	5 700,00 €
Indemnités de stage	3 515,40 €	2 975,70 €
Carte orange	5 333,36 €	3 668,68 €
Indemnités rupture conventionnelle	- €	- €
Total	289 029,31 €	271 241,71 €
Charges sociales		
Urssaf et Pole Emploi	70 756,87 €	72 430,45 €
Retraite	20 416,02 €	22 917,97 €
Prévoyance	6 350,65 €	6 413,76 €
Charges sociales sur primes	720,00 €	630,00 €
Autres organismes sociaux	1 000,00 €	1 100,00 €
Chèque déjeuner & prestations	9 156,20 €	7 514,53 €
Médecine du travail et Pharmacie	1 188,00 €	873,60 €
Provisions charges sur Congés payés	- €	- €
Provisions charges sur Prime et Gratifications	800,00 €	- €
Autres charges de personnel	88,85 €	414,99 €
Total	107 436,59 €	108 835,30 €
Dotations aux amortissements & provisions		
Dotations aux Amort. Immob. incorporelles	855,00 €	7 923,00 €
Dotations aux Amort. Immob. corporelles	2 289,27 €	1 913,69 €
Dotations aux prov. pour dep. immos financières	- €	97,60 €
Dotations aux prov. pour risques	- €	- €
Dotations aux prov. pour charges d'exploitation	6 200,00 €	- €
Total	9 344,27 €	9 934,29 €
Autres Charges		
Redevances	433,52 €	409,85 €
Pertes sur créances irrécouvrables	- €	- €
Charges diverses de Gestion courante	5,13 €	7,88 €
Intérêts bancaires	- €	- €
Cotisations liées à la vie statutaire	6 359,60 €	3 933,00 €
Total	6 798,25 €	4 350,73 €
Charges financières		
Intérêts des emprunts et dettes	303,76 €	429,27 €
Total	303,76 €	429,27 €
Charges exceptionnelles		
Pénalités amendes fiscales et pénales	- €	- €
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	- €	- €
Créance deven. irrécouv. sur benef.	- €	- €
Total	- €	- €
Engagements à réaliser sur subventions		
Autres activités ou Etudes	- €	- €
FCSF	- €	- €
CAF76	- €	- €
Total	- €	- €
TOTAL DES CHARGES	559 315,18 €	563 051,11 €



La Fonda

12, avenue du Général de Gaulle

94 300 VINCENNES

www.fonda.asso.fr

Comptes annuels 2023 (Annexe)

Expert-Comptable

BEJARRY AUDIT et EXPERTISE-Valentine de BEJARRY

47, avenue Felix Faure
75015 – PARIS

Annexe

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le trente et un décembre deux mille vingt-trois, dont le total est de 260 283.16 Euros, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de compte, dont le total des produits est de 587 970.67 Euros et dégageant un excédent de + 28 655.49 Euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association le 28 mars 2024.

Exposé des principes et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ont été respectées.

Le règlement comptable n°2018-06 est appliqué depuis le 1^{er} janvier 2022.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de présentation n'a été effectué par rapport à l'exercice précédent.

1.1 Objet social

La Fonda accompagne le développement de la vie associative depuis 40 ans. Elle s'est donnée pour mission de valoriser la contribution essentielle du fait associatif à la transformation de la société, d'accompagner les responsables associatifs ainsi que leurs partenaires dans leurs réflexions stratégiques et d'outiller les coopérations entre acteurs de l'intérêt général.

1.2 Nature et périmètre des activités de la Fonda

Outre l'animation de sa communauté, les principales activités de la Fonda sont les suivantes :

- la conduite d'études et expérimentations et l'animation de projets pluri-acteurs
- l'animation de débats prospectifs, d'ateliers et de formations
- la transmission de la connaissance par la revue *La Tribune Fonda* et le centre de ressources
- de nombreuses interventions et accompagnements

2. Actif immobilisé

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général s'appliquant aux associations.

2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

En application des règlements comptables, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Evaluées de façon fiable.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunts, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

2.2 Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon la méthode linéaire :

- Selon la durée d'utilisation réelle de chaque type d'immobilisations, et à compter de leur mise en service
- Ou selon les durées d'usage en application de la mesure de simplification applicable aux PME.

Les durées appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

- | | |
|--|------------|
| - Logiciels, Site internet, Logo | 2 à 5 ans |
| - Matériels de bureau et informatiques | 3 à 5 ans |
| - Mobilier de bureau | 5 à 10 ans |

Lorsque des indices de pertes de valeur apparaissent, une provision pour dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

2.3 Les créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale et les créances font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsqu'un risque de non-recouvrement apparaît.

2.4 Les valeurs mobilières de placement

Aucune valeur de placement n'a été souscrite au cours de l'exercice.

La trésorerie disponible est placée périodiquement sur des comptes sur livret.

3. Passif

3.1 Les fonds propres

Libellés	Montant Début exercice	Affectation du résultat	Autres Mouvements	Montant Fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise :	130 000.00			130 000.00
Réserves :				
Report à nouveau définitivement acquis	-23 560.52	+ 31 395.52		7 835.00
Résultat net de l'exercice définitivement acquis (N-1)	+ 31 395.52	- 31 395.52		0,00
Résultat net de l'exercice N			+ 28 655.49	+ 28 655.49
TOTAL	+ 137 834.00	0	+ 28 655.49	+ 166 490.49

3.2 Provisions pour risque et charges

La provision pour I.F.C. a fait l'objet d'une dotation complémentaire de 1 200 €. Au 31 décembre 2023, le montant de la provision est de 8 000 € correspondant au risque éventuel relatif aux salariés concernés. Une provision pour charges supplémentaire liée à un éventuel déménagement a été constatée à hauteur de 5 000€.

3.3 Fonds dédiés

Il n'y a pas de fonds dédiés au 31/12/2023. Les travaux sur les précédentes conventions conclues pour trois ans sont terminés à cette date.

3.4 Détail des subventions

Détail des subventions		Bilan au 31/12/2023	Bilan au 31/12/2022
Subventions publiques			
	CNAF	40 000,00 €	- €
	Fonjep DJEPVA	14 214,00 €	7 107,00 €
	FONJEP RECHERCHE	- €	14 214,00 €
	DJEPVA - CPO	60 000,00 €	60 000,00 €
	DJEPVA FDVA Formation	- €	5 000,00 €
	PESISS	50 000,00 €	50 000,00 €
	CGDD	30 000,00 €	8 000,00 €
	AIDE EMBAUCHE JEUNES	5 333,36 €	2 666,64 €
	Mairie de Paris	10 000,00 €	10 000,00 €
	C.A.F. 68 Haut-Rhin	10 079,00 €	- €
	ANCT Ministère de l'intérieur	50 000,00 €	- €
	CCMSA	10 000,00 €	10 000,00 €
	Total	279 626,36 €	166 987,64 €
Subventions privées			
	CDC	20 000,00 €	30 000,00 €
	Fondation de France	50 000,00 €	50 000,00 €
	Partenariat MACIF ADES	40 000,00 €	40 000,00 €
	Total	110 000,00 €	120 000,00 €
Autres produits			
	Fondation SNCF - Mécénat	40 000,00 €	40 000,00 €
	Fondation CREDIT COOPERATIF - Mécénat	22 000,00 €	35 000,00 €
	Mécénat Fond° KPMG	- €	10 000,00 €
	Mécénat Co Conseil	8 000,00 €	- €
	Souscription Guide Méthodologique	- €	5 000,00 €
	Dons divers	1 255,50 €	7 796,10 €
	Redevances pour consession brevet licence	850,00 €	- €
	Total	72 105,50 €	97 796,10 €

4. Autres informations

4.1 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 5 580.00 € HT.

4.2 Effectif

L'effectif moyen de l'association est de 6.7 personnes équivalent temps plein pour l'année 2023 contre 5.5 personnes équivalent temps plein pour l'année 2022.

4.3 Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Les dirigeants mandataires sociaux ne sont pas salariés.

4.4 Valorisation des contributions volontaires

Comme les années précédentes, les contributions volontaires dont la Fonda a bénéficié ont été évaluées. Cette valorisation comptable est essentielle pour donner une image fidèle de l'ensemble des ressources mobilisées sur le projet de la Fonda, fussent-elles non-monétaires. La valorisation des apports en nature est centrale dans le modèle économique de la Fonda.

Le total des contributions volontaires en nature se porte à 176 319 € (contre 139 128 € en 2022).

Conformément au principe de gestion désintéressée, le temps passé par les responsables bénévoles dans leurs fonctions électives n'est pas valorisé. En revanche ont été valorisés :

- Les heures de travail fournies gratuitement à la Fonda par des bénévoles pour des missions internes à l'association (secrétariat de rédaction de *la Tribune Fonda*, comités éditoriaux, groupes de travail ...)
- Les heures de travail fournies gratuitement à la Fonda par des experts dans le cadre des travaux ou rencontres débats, ou la rédaction d'articles
- Le temps passé par les bénévoles dans les représentations extérieures non rémunérées
- Le temps passé par les bénévoles pour des interventions externes non rémunérées
- Le mécénat de compétences ou prestations en nature dont la Fonda a bénéficié
- Le coût estimé des salles mises à disposition gratuitement pour l'organisation des événements et réunions.

Pour l'année 2023, les apports en nature sont évalués comme suit :

- **Le bénévolat** représente **2 494,5 h** valorisé à **152 164,5 €**. L'heure de travail bénévole est valorisée au coût horaire chargé du plus haut salaire de l'association, soit 61 €.
- **Les mises à disposition de salles** sont valorisées à hauteur de **13 950 €**.
- **Les prestations en natures** sont valorisées à hauteur de **10 204 €**.



NOUS CONTACTER

www.fonda.asso.fr

01 45 49 06 58
fonda@fonda.asso.fr

Siège social
c/o Le Mouvement associatif,
28 place Saint-Georges, 75009 Paris, France

La Fonda remercie ses partenaires financiers :

